

### NOTE D'INFORMATION

Paris, le 10 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur ou actionnaire de l'organisme de placement collectif (OPC) de Covéa Finance mentionné ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par la présente note, nous vous informons que des modifications ont été apportées dans le document d'informations clés (DIC) et dans le prospectus de votre OPC (ci-après « Documentation réglementaire »).

Certaines précisions ont été ajoutées dans la stratégie d'investissement, afin de mieux refléter la gestion de votre fonds. Ainsi, le prospectus et le DIC sont complétés sur le processus d'analyse financière et de sélection des valeurs en portefeuille.

En complément, les modifications suivantes ont été apportées :

- Suppression de l'action I(D) ;
- Ajout des périodes durant lesquelles les scénarios de performance défavorable, intermédiaire et favorable se sont réalisés ;
- Mise à jour des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires.

Le détail des modifications apportées est disponible en Annexe 1. Ces modifications **n'impactent pas le profil de risque de l'OPC**.

#### Informations pratiques :

Le document d'informations clés pour l'investisseur (DIC), le prospectus et les statuts modifiés de votre OPC seront disponibles sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr) à compter du **13 juillet 2023**.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

## ANNEXE 1 : Tableau comparatif des éléments modifiés

Covéa Actions Monde	Avant	Après
<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>La gestion du fonds est active et discrétionnaire.</p> <p>Le processus d'investissement et les stratégies mises en œuvre dans l'OPC sont liés au processus d'investissement général de Covéa Finance. Le processus de gestion est assis sur le principe de collégialité entre l'ensemble des équipes de gestion Taux et Actions qui contribuent aux décisions stratégiques de gestion.</p> <p>La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité.</p> <p>Les comités de gestion ont pour but de décliner les conclusions du PEF dans une vision thématique ou par zone géographique, de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs.</p> <p>Ces comités de gestion réunissent les différentes équipes de gestion concernées par l'OPC en fonction des thématiques spécifiques du fonds.</p> <p>Pour le fonds COVEA Actions Monde, l'équipe de gestion de l'OPCVM retient une thématique « Best Of ».</p> <p>A ce titre, elle s'applique à sélectionner des sociétés leaders. L'Univers est ainsi composé à la fois de leaders mondiaux/globaux mais aussi de sociétés leaders sur leur marché (région, pays et/ou zone). La notion de leadership ne se réduit pas à la taille de chiffre d'affaires ou la présence géographique par exemple. Le leadership peut aussi être appréhendé sous d'autres angles comme l'exécution ou a croissance.</p> <p>Dans ce cadre, l'équipe de gestion retient les plus fortes convictions sur les différentes zones.</p>	<p>La gestion du fonds est active et discrétionnaire.</p> <p>Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la Société de gestion.</p> <p>La philosophie de gestion est construite sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent sens à l'économie et une orientation aux investissements. Cette expertise, basée sur la maximisation de la valeur ajoutée interne, a pour objectifs de mettre en lumière nos clé de lecture de l'environnement économique et financier mondial et ainsi proposer et mettre en œuvre une allocation d'actifs qui s'exprime à travers les Perspectives Economiques et Financières (PEF). Le PEF présente ainsi trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) et la stratégie financière retenue par la Société de gestion.</p> <p>A l'issue de ces présentations, le comité de déclinaison du PEF vise à intégrer et décliner dans les stratégies de gestion les grandes thématiques du scénario central. Il permet de préciser les choix d'allocation en fonction des types d'actifs, des zones géographiques et des thématiques déclinées. Ainsi la stratégie d'investissement est déclinée en un ensemble de thèmes structurants appelés « déclinaison du PEF » qui constitue la base de la construction des portefeuilles. Ces thèmes permettent à l'équipe de gestion d'identifier et de sélectionner dans le portefeuille des sociétés directement issues des réflexions macro-économiques.</p> <p>En intégrant le cadrage précédemment décrit, la stratégie d'investissement du fonds consiste à sélectionner des sociétés « leaders », c'est-à-dire celles qui bénéficient d'un positionnement dominant sur leur marché, de produits innovants ou incontournables, de modèles d'affaires plus résistants et de bilans sains. Ce statut de leader est déterminé à partir de différents critères d'appréciation.</p> <p>L'univers d'investissement est défini par l'ensemble des valeurs composant les indices Standard and Poor's 500, MSCI Pan Euro et MSCI AC Asie, ainsi que des valeurs issues de la déclinaison du PEF, soit 2300 valeurs environ.</p> <p>Un filtre est appliqué à cet univers de départ, comprenant les 4 axes suivants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe de vision (intégrant des critères tels que, la capacité d'investissement à travers l'analyse des dépenses en recherche et développement, des dépenses d'investissement et des opérations de croissance externe) ;</li> <li>- Axe de dominance (capacité à fixer les prix et à croître les marges) ;</li> <li>- Axe de rentabilité (capacité à créer de la valeur à long terme) ;</li> <li>- Axe de stabilité (capacité d'exécution, visibilité et volatilité des bénéfices).</li> </ul>

		<p>Le filtre permet d'orienter les décisions d'investissement de l'équipe de gestion en confirmant la position de « leader » des sociétés de l'univers d'investissement, sans pour autant exclure les valeurs qui ne valident pas les 4 axes et dont la proportion en portefeuille est limitée à 20% maximum de l'actif net (identification de leaders potentiellement en devenir).</p> <p>Au sein de l'univers des titres éligibles, l'équipe de gestion procède à une analyse des sociétés en fonction de critères portant, entre autres, sur son marché, sur la stratégie, le positionnement produit, le potentiel de croissance, la qualité du bilan, et la valorisation. Ces analyses fondamentales synthétisées au travers des forces/opportunités et faiblesses/menaces des sociétés, les conduisent à se forger des convictions (achats ou ventes) et à les partager avec l'équipe pour prendre une décision d'investissement collégiale. Afin de saisir toutes les opportunités de performance et profiter des stratégies de gestion les plus porteuses, l'OPCVM est amené à investir dans tous les secteurs de l'activité économique.</p>
--	--	---